

Toulouse, le 10 JUIN 2020



RÉGION ACADÉMIQUE  
OCCITANIE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspection Pédagogique  
Régionale

Affaire suivie par  
Isabelle MARCHI-BARBAUX  
Téléphone  
05 36 25 71 59  
courriel  
[ipr@ac-toulouse.fr](mailto:ipr@ac-toulouse.fr)

DPAE1

Direction des Personnels  
de l'Administration et de  
l'Encadrement

Affaire suivie par :  
Jean-Pierre GHOMMIDH  
Téléphone  
05 36 25 76 21  
Courriel  
[dpae1@ac-toulouse.fr](mailto:dpae1@ac-toulouse.fr)

Adresse postale :  
CS 87703  
31077 Toulouse  
Cedex 4

Adresse physique :  
75, rue Saint Roch  
31400 Toulouse

Le Recteur de l'académie de Toulouse  
à

Mesdames et Messieurs les professeurs des  
écoles  
Mesdames et Messieurs les personnels  
enseignants et d'éducation des collèges et  
lycées de l'enseignement public  
Mesdames et Messieurs les psychologues de  
l'Education nationale et directeurs de CIO

s/c de Madame et Messieurs les inspecteurs  
d'académie, directeurs académiques des  
services de l'Education nationale

Mesdames et Messieurs les attachés  
d'administration  
s/c de Mesdames et Messieurs les  
responsables de services, IA-DASEN et chefs  
d'établissement

**Objet :** Appel à candidatures de faisant fonction de personnel de direction adjoint

La présente note a pour objet de lancer un appel à candidatures en direction des personnels d'enseignement, d'orientation, d'éducation et d'administration titulaires pour assurer des intérimis sous le statut de faisant fonction de personnel de direction adjoint.

Les personnels de direction sont amenés à devoir être remplacés à l'occasion de congés de maladie, de congés de maternité, de congés de formation ou à raison de tout autre motif réglementaire.

Une fois l'intérim terminé, l'agent reprend immédiatement ses fonctions antérieures dans son établissement d'affectation.

En vue de la rentrée 2020, l'académie de Toulouse a besoin de renforcer son vivier de remplacement des personnels de direction pour l'ensemble du territoire. C'est pourquoi, il est fait appel à de nouvelles candidatures auprès de tous les personnels d'enseignement, d'orientation, d'éducation et d'administration, cadres A de l'académie de Toulouse, titulaires depuis au moins 5 ans, et désireux d'exercer les fonctions de personnel de direction adjoint.

Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez donc candidater au titre du remplacement des personnels de direction, avec l'opportunité de mettre à l'épreuve de la réalité du terrain un projet d'évolution professionnelle que vous envisagez à court ou moyen terme, et de compléter de manière efficace la préparation au concours de recrutement des personnels de direction dans laquelle vous êtes peut-être engagé(e), notamment dans le cadre du plan académique de formation (PAF).



2/2

Ainsi, j'invite toute personne intéressée par cet appel à candidatures à adresser, par courriel uniquement, le dossier, ci-joint, dûment complété, accompagné d'un CV, aux deux adresses suivantes :

- [dpae1@ac-toulouse.fr](mailto:dpae1@ac-toulouse.fr)

- direction académique des services de l'Education nationale du département correspondant à votre résidence administrative :

Ariège : [sp09@ac-toulouse.fr](mailto:sp09@ac-toulouse.fr)

Aveyron : [ia12-cabinet@ac-toulouse.fr](mailto:ia12-cabinet@ac-toulouse.fr)

Haute Garonne : [ia31-chefcab@ac-toulouse.fr](mailto:ia31-chefcab@ac-toulouse.fr)

Gers : [ia32@ac-toulouse.fr](mailto:ia32@ac-toulouse.fr)

Lot : [cabinet46@ac-toulouse.fr](mailto:cabinet46@ac-toulouse.fr)

Hautes-Pyrénées : [cabinet65@ac-toulouse.fr](mailto:cabinet65@ac-toulouse.fr)

Tarn : [ia81-cabinet@ac-toulouse.fr](mailto:ia81-cabinet@ac-toulouse.fr)

Tarn et Garonne : [cabinetia.ia82@ac-toulouse.fr](mailto:cabinetia.ia82@ac-toulouse.fr)

Vous préciserez dans l'objet du courriel « candidature faisant fonction direction 2020-2021 » suivi de vos nom et prénom.

Vous pourrez être invité(e) à un entretien.

Tous les candidats seront informés des suites données à leur demande

Si votre candidature est retenue, et selon les besoins, vous pourrez ainsi être appelé(e) à assurer un remplacement de personnel de direction adjoint.

Un bilan de cette expérience sera établi par votre hiérarchie à l'issue du remplacement.

Il est précisé que les personnels ayant déjà candidaté au titre de ces deux dernières années scolaires (2018-2019 et 2019-2020) et dont le dossier de candidature a été accepté n'ont pas à transmettre un nouveau dossier.

Il est néanmoins recommandé de confirmer sa demande de maintien dans le vivier de faisant fonction, d'envoyer une actualisation de ses coordonnées si celles-ci ont changé (situation administrative, établissement d'affectation, téléphone...) et de préciser ses vœux géographiques si ceux-ci ont évolué.

J'ajoute que les personnels ayant exercé en qualité de faisant fonction en 2019-2020 recevront prochainement une fiche de suivi par voie hiérarchique qu'ils devront le cas échéant compléter en indiquant leurs motivations, et qui sera retournée au bureau DPAE1, sous couvert du supérieur hiérarchique et du DASEN qui auront porté un avis sur l'opportunité de leur reconduction en qualité de faisant fonction de personnel de direction adjoint pour l'année scolaire 2020-2021.

Les nouveaux candidats ainsi que les personnels dont la candidature est antérieure à l'année scolaire 2018-2019 devront transmettre leur dossier **au plus tard le lundi 22 juin 2020.**

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à cet appel à candidatures.

Pour le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie,

Vincent DENIS

C.P.I. : Messieurs les doyens des IEN du 1<sup>er</sup> degré, des IEN-ET, des IEN-IO, des IA-IPR

P.J. : Dossier de candidature